



SIAGER
Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements
publics

1 avenue de la Gare TGV
Tour – La Jonxion
90400 MEROUX

Tél. : 03 39 03 43 29
Mail : vdemesy@siagep90.fr

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90
DU 7 SEPTEMBRE 2017**

Membres	commune ou association	Présent	Excusé	Absent
Edmond BARRE	Grosmagny			X
Arnaud BATISSE	Petitmagny	X		
Yves BISSON	Novillard et Président SIAGEP			X
David BOILEAU	Gaia énergies	X		
Claude BRUCKERT	Bretagne	X		
Rémy CHRETIEN	CSF			X
Christian CODDET	Giromagny et Vice-Président SIAGEP	X		
Marc GENDRIN	Cravanche	X		
Henri GIROL	Eloie		X	
Gilbert PERNEY	UFC	X		
Lionel ROY	Delle			X
Marie-Christine ROY	Petit-Croix			X
Michel ROY	Eguenigue			X
Ludivine TRINCKLIN	Valdoie			X

Ordre du jour :

1. Le recensement des projets potentiels de production d'énergie et le retour sur l'intérêt des communes ;
2. Le contour de l'appel à projets "économies d'énergie" 2018 ;
3. Le concours Ecoloustics

**<<<< PROCHAINE COMMISSION ENERGIE >>>>
JEUDI 23 NOVEMBRE
A 17H30
A LA JONXION A MEROUX**

1- RECENSEMENT DES PROJETS DE PRODUCTION D'ENERGIE

Les membres de la commission souhaitent avoir connaissance des projets potentiels d'énergie renouvelable, de construction ou de rénovation de bâtiments sur le département en interrogeant les communes et les intercommunalités. L'objectif est d'accompagner soit techniquement soit financièrement certains projets pertinents.

Dans ce cadre un questionnaire sera soumis aux collectivités durant l'automne, sur la base suivante :

1. Envisagez-vous ou seriez-vous prêts à participer à des projets d'énergie renouvelable¹ d'ici à 2020 sur votre commune ?
Lesquels ?
2. Avez-vous connaissances de projets d'énergie renouvelable portés par d'autres acteurs d'ici à 2020 sur votre commune ?
A l'échelle intercommunale ?
Lesquels ?
3. Avez-vous un projet de rénovation de bâtiment d'ici 2020 auquel il pourrait être possible d'intégrer des énergies renouvelables ?
Quel est l'état d'avancement du projet ?²
4. Avez-vous un projet de construction de bâtiment d'ici 2020 auquel il pourrait être possible d'intégrer des énergies renouvelables ?
Quel est l'état d'avancement du projet ?
5. Comment le SIAGEP pourrait-il vous accompagner utilement sur le thème de la transition énergétique ?

2- LE CONTOUR DE L'APPEL A PROJETS « ECONOMIES D'ENERGIE » 2018

La commission propose à l'unanimité de reconduire l'appel à projet « économies d'énergie » pour l'année 2018 dans les mêmes conditions que l'an dernier, à savoir :

- Remise des dossiers de novembre 2017 à février 2018
- Choix des projets retenus en mars 2018
- Enveloppe de 50 k€ modulable en fonction de la valorisation effective des CEE et des projets de participation à des actions de production d'énergie.

Un simulateur de ratio « kWh cumac/investissement » sera mis en ligne sur le site internet pour inciter les collectivités et les entreprises à se rapprocher, voire dépasser le ratio de 27 retenu en 2017 pour la sélection des dossiers.

¹ Solaire photovoltaïque, solaire thermique, éolien chaufferie bois, réseau de chaleur, méthanisation, hydroélectricité, géothermie.

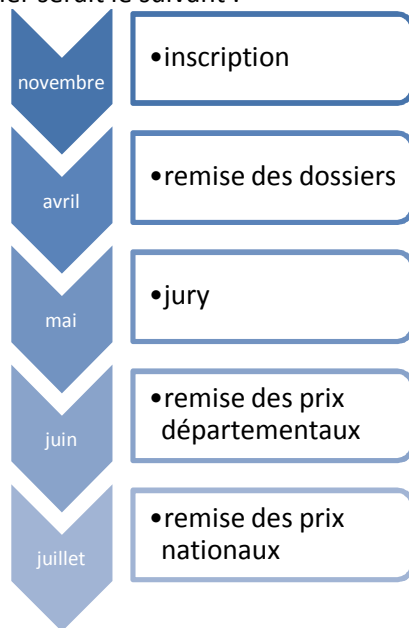
² Idée, à l'étude, en construction

3- LE CONCOURS ECOLOUSTICS

Avec l'appui de la FNCCR, le SIAGEP a décidé de proposer pour cette année scolaire un concours destiné aux élèves de 3^{ème} cycle (CM1/CM2/6^{ème}) des écoles privées et publiques. Baptisé « Ecoloustics », ce concours est organisé depuis plusieurs années dans la Loire par le [SIEL 42](#). Il vise à favoriser la découverte de la « transition énergétique », en proposant aux élèves de définir les énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance du modèle actuel de production et consommation. Les réalisations pourront embrasser divers supports : papier, audiovisuel, site internet...en fonction des souhaits des élèves et de leurs enseignants.

Le concours Ecoloustics est doté de trois prix, un par niveau de classe. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le calendrier serait le suivant :



L'objectif est de produire un journal de 4 à 8 pages sur le thème de l'énergie.

Des actions pédagogiques seront proposées aux inscrits, à savoir la visite de sites de production d'énergie renouvelable locale. La recherche de partenaires est en cours. Pour l'heure le SERTRID et la piscine d'Etueffont ont répondu favorablement pour proposer des visites de leur site.

Le 19 septembre, le SIAGEP rencontre l'académie de Belfort pour ensuite lancer officiellement le concours.

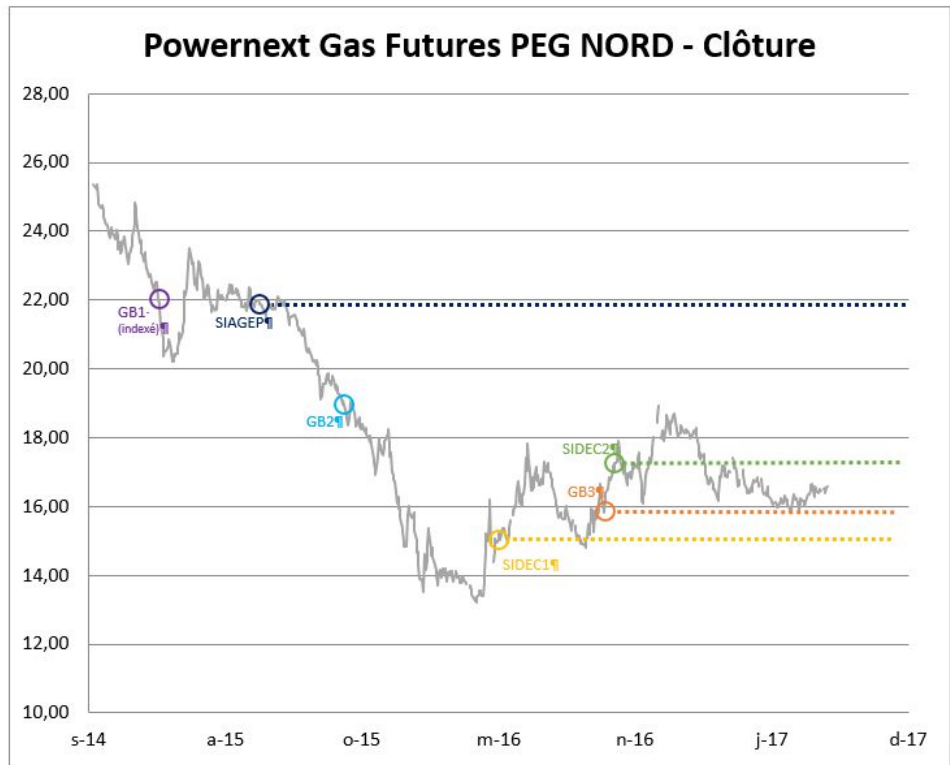
La commission attire l'attention du Bureau Syndical sur la lourdeur de la gestion du dossier d'organisation (coordination des acteurs, lien avec les participants, organisation des visites, etc.) et propose pour cette première année de limiter l'envergure du programme en se limitant aux classes de CM1 et CM2.

4- ACTUALITES

Groupement d'achat de fourniture BFC – gaz :

Lancement des marchés subséquents semaine 36 et remise des offres le 14/09/17 ; le choix des offres se fera le jour-même.

Type d'offre : prix ferme / 2 lots (zone nord/zone sud)

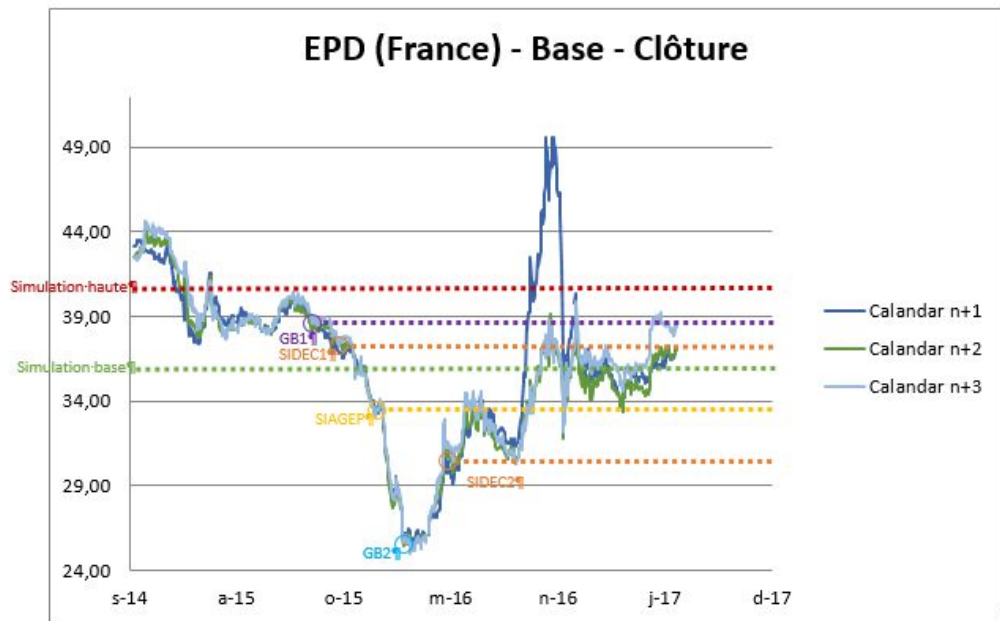


Ce graphique indique le prix du gaz sur les marchés financiers en septembre 2017. Au vu du prix actuel du gaz et l'écart important avec le marché SIAGEP en cours, le SIAGEP ne voit pas d'inconvénient à lancer les marchés subséquents.

SIAGEP :

- On passe de 32 à 30 membres, de 152 PDL à 155, de 13 000 MWh/an à 14 060
- Piscine de Delle : 7^{ème} plus gros consommateur du groupement.
- 1.5 an de marché pour les membres SIAGEP, à compter du 01/07/2018
- Appel des cotisations courant 2018

Groupement d'achat de fourniture BFC – électricité :



Ce graphique indique le prix de l'électricité sur les marchés financiers en juillet 2017 sur 3 ans. Le cour étant correct, les marchés subséquents ont été lancés cet été.

Les lots ont été attribués le 06/07/2017 :

- ✓ Lot 1 (ex-tarifs jaunes > C3 et C4) : EDF
- ✓ Lot 2 (ex-tarifs vert > C2) : EDF
- ✓ Lot 3 (ex-tarifs bleus > C5) : TOTAL

869 acheteurs publics sur la Bourgogne Franche-Comté participent à la première consultation*

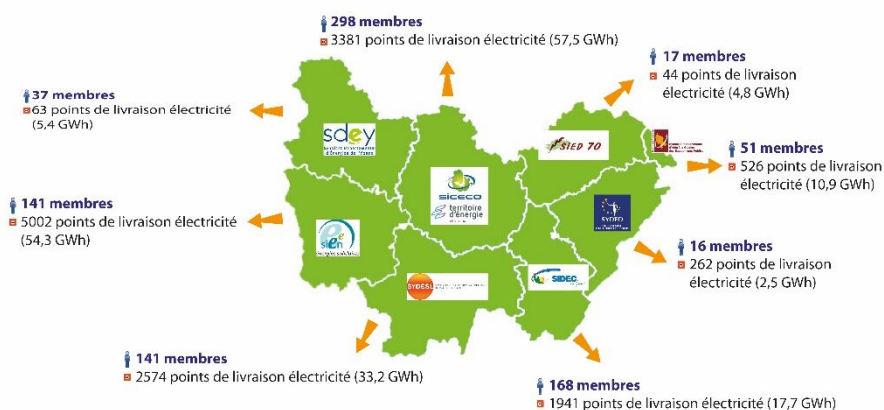
soit un volume de consommation annuel de 187 GWh équivalent à la consommation de 6500 ménages pour la Bourgogne Franche-Comté (logement et mobilité comprise)

Source : Etude stratégique départementale nivernaise - SIEEN, Conseil Départemental de la Nièvre

* Collectivités, établissements scolaires, de santé, etc.

Chiffres clés

Fourniture à partir du 1er janvier 2018, pour une période de 2 ans



- ☑ Lot 1 (Points de livraison profilés > 36 kVA – segments C3 et C4)
EDF retenu – 355 membres
721 sites – 74,6 GWh
- ☑ Lot 2 (Points de livraison à courbe de charge – segment C2)
EDF retenu – 16 membres
20 sites – 22,3 GWh
- ☑ Lot 3 (Points de livraison profilés ≤ 36 kVA – segment C5)
TOTAL retenu – 688 membres
13 052 sites – 90,2 GWh
1,5 M€TTC/an d'économie estimées soit 28,3 % de baisse sur la fourniture d'énergie par rapport au tarif réglementé



SIAGEP :

- On passe de 31 à 51 membres, de 54 PDL à 526, de 6 400 MWh/an à 11 000
- SERTRID : 2^{ème} plus gros consommateur du groupement régional
- 1 an de marché pour les C2/C3/C4 SIAGEP, à compter du 01/01/2019
- 2 ans de marché pour les C5 éclairage public SIAGEP, à compter du 01/01/2018

- Mise en place prochainement d'une plateforme communale sur le site internet du SIAGEP pour communiquer les gains de chaque contrat, les pièces du marché
- Rencontre des fournisseurs/syndicats : semaine 38
- Les communes ont été informées en juillet des résultats de l'appel d'offre.

Rattrapage marchés gaz/électricité

Relance d'un marché pour les retardataires...ou les oublis courant septembre.

SIAGEP :

Oubli de Valdoie

Peut-être le CD90 en électricité (3 000 MWh)

Rencontre avec chambre d'agriculture :

Vendredi 15 septembre à la Jonxion, avec Isabelle FORGUE, pour évoquer les énergies renouvelables.

Revue de presse :

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT/PETITEFONTAINE

Le projet d'éoliennes en phase d'étude

Les communes de Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont ont tenu un premier comité de pilotage du projet d'installation d'éoliennes. Toute une batterie d'études va être réalisée d'ici septembre pour en évaluer la faisabilité.

Des éoliennes entre Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont ? « On en est aux balbutiements du projet », note d'entrée Michel Schnoebelen, le maire de Petitefontaine.

Sollicité par la société Opale Energies Naturelles, l'élu n'a pas fermé la porte. « Je n'ai pas d'animosité aux éoliennes ; j'y vois une solution transitoire à l'électricité produite par le nucléaire », résume-t-il à l'occasion de la première réunion du comité de pilotage. Pour autant pas question de se lancer sans réflexion : « Je dis pourquoi pas mais il faut voir sur le terrain. »

La phase de terrain, on y est. « Nous avons identifié un site où l'éolien est possible ce qui nous a incités à engager la discussion voilà plus d'un an », reconnaît Xavier Degois, chef de projet éolien chez Opale. « Les élus des deux commu-

nes ont décidé de nous confier la poursuite de la réflexion. »

L'heure est donc aux « études foncières et environnementales sur les milieux naturelles, oiseaux et chauves-souris ». S'y ajoutera à l'automne l'installation d'un mât de mesure pour évaluer plus précisément le potentiel du site. Enfin, tout cela sera complété par une étude paysagère avec notamment une analyse du cadre de vie.

De quatre à six éoliennes

Le projet présenté prend la forme d'un parc de « quatre à six éoliennes » sur les lieux-dits des Bas-Champs et du Breuleux, soit une zone à cheval sur les bans de Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont aux abords du département du Haut-Rhin. Dans la configuration à six, quatre éoliennes seraient sur le ban de Petitefontaine, deux sur celui de Lachapelle. « Les premières maisons se situent entre 500 et 650 m du site », précise Xavier Degois. « À noter, que nous ne pouvons aller au-delà de six éoliennes », précise encore le chef de projet.

Deux réunions d'information, le 6 juillet à Petitefontaine, le 12 à Lachapelle, permettront d'expliquer aux habitants le projet, d'éclairer sur la réglementation... « Il y a de nombreuses questions qu'on ne tranche pas tout seuls », note Xavier Degois.

Le comité de pilotage se réunira à nouveau à la rentrée pour faire un point d'étape. « Fin 2017, nous aurons les résultats des études ;

Le parc éolien est prévu dans un secteur situé à cheval sur les bans de Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont aux abords du département du Haut-Rhin. Archives ER

Quelles retombées financières pour les communes ?

Si ce projet voyait le jour, il ne coûterait pas un centime à la commune. « C'est un projet développé par Opale pour Opale », résume Xavier Degois.

Reste que les communes qui accueillent des éoliennes peuvent profiter de différentes ressources fiscales. Et l'intercommunalité, le Département et la Région bénéficient aussi de ressources.

Dans le détail, ce paquet fiscal se décompose comme suit : la cotisation foncière des entreprises (CFE) est entièrement reversée au duo commune-intercommunalité, à elles d'établir la répartition ; la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui dépend de l'exploitation du parc est reversée à hauteur de 26,5 % à ce même duo, à 23,5 % au

installés, est reversée à 70 % au duo commune-intercommunalité et à 30 % au Département. À ces trois ressources il convient d'ajouter la taxe foncière.

Pour exemple, si le projet se concrétisait par un parc des cinq éoliennes sur le principe de trois à Petitefontaine et deux à Lachapelle-sous-Rougemont, Petitefontaine percevrait environ 35 000 € par an, Lachapelle 24 000 €, la communauté de communes des Vosges du Sud 72 000 € et le Département 42 000 €. Des sommes loin d'être négligeables quand on est une petite commune, d'autant plus dans un contexte de baisse constante des subventions.

« Ce n'est pas l'aspect financier qui nous a incités à

« Fin 2017, nous aurons les résultats des études et nous verrons plus clair sur le potentiel du site. »

Statuts du SIAGEP :

Le SIAGEP s'appellera prochainement Territoire d'Energies 90. Nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral.